

Commémoration des attentats de janvier 2015

Jeudi 5 janvier, à partir de 11h

Anne Hidalgo, Maire de Paris, rendra hommage jeudi aux victimes des attentats de janvier 2015. Elle se rendra successivement sur les trois lieux parisiens touchés par ces attaques.

Conformément aux demandes des victimes et des familles de victimes, ces cérémonies seront marquées par la sobriété. Elles se dérouleront selon le principe suivant :

- Dépôt d'une gerbe.
- Minute de silence.
- Salutations aux familles.

Bruno Le Roux, Ministre de l'Intérieur, représentera le gouvernement. Il sera accompagné de Juliette Méadel, Secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes.

Horaires prévisionnels :

11h	Hommage aux victimes de Charlie Hebdo <i>10 rue Nicolas Appert (11e)</i>
11h20	Hommage à Ahmed Merabet <i>Boulevard Richard Lenoir (11e)</i>
11h40	Hommage aux victimes de l'Hyper Cacher <i>Porte de Vincennes (20e)</i>

Dispositif presse :

Un pool sera mis en place sur l'ensemble de ces cérémonies. Sa composition vous sera indiquée d'ici mercredi soir.

Cette cérémonie se déroulera dans le respect de l'intimité des victimes et des familles de victimes : nous vous rappelons que celles-ci ne devront en aucun cas être filmées ou photographiées, sans accord préalable de leur part.

Le barriérage sera levé dès l'issue des cérémonies, pour permettre aux médias qui le souhaitent d'y accéder librement.